

Présentation & organigramme CSE

Quel est notre rôle ?

Le CSE a de nombreuses attributions, notamment :

- **Veiller au respect du droit du travail** : application des conventions collectives, des accords d'entreprise, etc.
- **Améliorer les conditions de travail** : santé, sécurité, organisation du travail, etc.
- **Promouvoir l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes.
- **Faciliter l'accès à la formation professionnelle.**
- **Proposer activités sociales et culturelles** : organisation d'événements, billetterie, chèques vacances, etc.

Comment nous contacter ?

Vous pouvez contacter les membres du CSE via notre adresse cse@slci-groupe.com.
N'hésitez pas à les solliciter pour toute question ou demande concernant vos droits, vos conditions de travail ou les activités sociales et culturelles.

>> Mettre le trombinoscope de l'équipe CSE

PV & comptes rendus

Portail HelloCSE / Club employés

Activités culturelles : la plateforme Club Employés

Nous sommes partenaires de la plateforme Club Employés qui propose un catalogue d'avantages (billetterie, chèques cadeaux, voyages...) à tous les salariés du Groupe. Dès votre arrivée vous recevez un mail d'inscription. L'équipe du CSE reste à votre disposition pour vous aider à la connexion si jamais vous rencontrez des difficultés.

>> lien de connexion à la plateforme

>> adresse de contact du CSE ; cse@slci-groupe.com

Avantages et jeux

Tout au long de l'année, le CSE propose des aides, des jeux pour tous les collaborateurs :

Pour la partie « Aides et avantages » :

- Chèques vacances (version papier)
- E-chèques cadeaux de Noël à utiliser sur la plateforme Club Employés
- Une boîte de chocolats Voisin offerte à chaque salarié pour les fêtes.

Pour la partie « jeux concours »,

- Pâques : lots chocolatés
- Juin : gain de chèques vacances
- Octobre Rose : gain de e-chèques cadeaux
- Calendrier de l'Avent : gain de e-chèques cadeaux et boîtes de chocolats

Des jeux concours sont également organisés directement sur la plateforme par Club Employés.

Affichages obligatoires